

Journée de réflexion du département arbitrage AWBB 1^{er} juillet 2017

Présents : Geurten Alain (président).

Andreu Jaime, Cornil Jean-Charles, Mosciatti Renzo, Regnier Michel, Aigret Philippe.

Collaborateur : Joris Yves

Excusés : Forthomme Hervé, Lamy Yves.

Compétition régionale

Un peu moins de match que l'année passée, 3740 au lieu de 4000.

Apport de deux arbitres étrangers en R1.

1. Répartition des tâches :

Président : Geurten Alain

Secrétaire : Lamy Yves (sous réserve d'acceptation).

Convocateurs seniors régionaux : Mosciatti Renzo

Responsables formation des arbitres : Andreu Jaime et Forthomme Herve

Responsable formation des formateurs : Regnier Michel

Convocateur des classificateurs et des formateurs : Aigret Philippe assisté de Yves Joris

Envoi des rapports de formation et de classification aux arbitres : Cornil Jean-Charles

Logistique et assistance aux différentes tâches : Regnier Michel

Coordinateur avec le département arbitrage PROMBAS : Regnier Michel

Coordination avec les CFA des 5 provinces : Andreu Jaime

2. Activités de la saison 2017-2018.

Pour la saison prochaine, le dpt souhaiterait :

- Une réunion commune avec le NDR et le dpt arbitrage de la VBL pour trouver des objectifs communs et essayer une façon de travailler avec des objectifs communs, de manière coordonnée, dans le respect des prérogatives de chacun, sous l'égide de notre instructeur FIBA.
- On peut tester des arbitres au niveau supérieur en cours de saison, de R2 vers R1 ou de R1 vers TDM2.
- Des tests de l'arbitrage à 3 peuvent être aussi mis en place pour faire avancer les choses et motiver et former les arbitres (finale de coupe par ex.)

• Assemblée générale obligatoire des arbitres régionaux et formateurs régionaux.

dimanche 27 août à 9h00 ADEPS Jambes.

Programme : 09H 00 à 10h15 test physique (temps inchangés).

- Il ne sera pas permis aux arbitres de passer le test dans leur province.
- Une seconde session sera organisée en septembre pour les absents.
10H30 à 13H30 : Assemblée générale des arbitres
 - Accueil par le Président
 - Présentation des nouveaux arbitres

- Délégués par province
- Nouvelles règles
- Application des désignations
- Evaluations (championnat et play-offs)
- Quelques rappels.

NDR : Réunion le 26 août à 9h30 à Wilrijk

- **Assemblées Arbitres Provinciaux.**
 BBW le 05 septembre 2017 à 19h30 à l'UAAE.
 HAI le 31 août 2017 à 19h à Mons/Hainaut.
 LIE le 01 septembre 2017 à 19h30 à Jupille.
 LUX le 30 août 2017 à 19h30 à Libramont.
 NAM le 01 septembre 2017 à 19h30 à La Plante.
- **Autres activités 2017-2018.**
 - **Fin septembre début octobre. Colloque dans les provinces.**
 - **2 réunions avec les évaluateurs : mardi 5 septembre et jeudi 21 décembre.**
 - **Décembre 2017 – Tournoi international de Courtrai.** Sous réserve d'invitation.
 - **Fin janvier 2018. Colloque dans les provinces.**
 - **JRJ 2018.**
 - Participation active des candidats arbitres régionaux 2018.
 - **20-21-22 avril 2018. Stage candidat arbitre régional. (Spa).**
 - **24 avril 2018. Colloque préparation Play-off.**
 - Réunion de préparation aux play-offs, cette réunion est obligatoire pour les arbitres et les commissaires qui officieront en play-off.
 - **Fin de saison. Tournois internationaux Wanze et Profondeville.**
 - Des arbitres des différentes provinces seront invités en fonction des demandes et des besoins.

3. **Situation des arbitres.**

Les arbitres montants de R1 vers TDM2 sont Mrs Elaachouch R. (NAM), Rigotti B. (LIE), Kisiigha J. (BBW), Smal J. (Nam)

Les arbitres descendants de TDM2 vers la R1 sont Geurten C. (Lié) et Castilla G. (BBW)

Les arbitres montants de R2 vers la R1 sont Toussaint M. (Nam), Dufrasnes T. (Hai), Picardo G. (HAI), Guillaums M. (HAI).

Des informations seront demandées à l'arbitre Wilmus L. (HAI). (manque de disponibilités depuis 2 saisons).

Les arbitres Vermeiren R. (BBw) et Destrée B. (Lux) nous ont informés de l'arrêt de leur activité.

Saintviteux J. (NAM) a demandé un congé de 6 mois.

4. **Promotion de l'arbitrage.**

Nous devons relancer début septembre la promotion de l'arbitrage auprès des clubs et des affiliés.

Deux problèmes sont identifiés : le recrutement d'une part, la fidélisation des arbitres d'autre part. Nous devons travailler à ces niveaux principalement.

5. Cours d'arbitrage.

Hervé Forthomme et Michel Regnier travaillent sur deux cours :

- 1 cours complet (20h) qui reprend toutes les règles et permet de siffler directement en provinciale.
- 1 sensibilisation (1 jour) avec des modules complémentaires pour permettre de progresser. Permet de siffler en U14 et U16 provinciaux initialement.

Le département agréera les chargés de cours.

Les CP devront s'engager à donner le cours d'arbitrage tel que prévu par le dpt.

6. Formation et classification des arbitres régionaux.

Conseil consultatif des arbitres.

Afin d'améliorer le dialogue avec les arbitres nous décidons l'instauration d'un conseil qui sera composé d'un représentant (arbitre actif) par province et des membres du département.

Lors de l'AG de début de saison, il sera fait appel à candidats.

Le rapport de formation.

Nous n'apporterons pas de modifications profondes au document 2017-2018.

La suppression de certains items faisant double emploi est envisagée.

Le rapport de coaching

Durant le mois d'août, les arbitres feront l'objet de coaching (ciblé sur les arbitres montants)

Système d'évaluation 2017-2018.

Classificateurs :

- **R1** : 4 personnes chargées de voir deux fois les arbitres. (1 fois au premier tour/1 fois au second tour). Vankerkhoven Ph., Joris Yves, Lecomte Pascal
- **R2** : 3 personnes chargées de voir 1 fois tous les arbitres. Virzi G., Vermeiren R., Regnier M., Mosciatti R.

– **Formateurs R2: BBW** : Vermeiren R., Lamy Y., - **Hai** : Bredat JM, De Cock C., Guillaums M., Lopez L., - **Liège** : Buggea F., Loupart K., Voigt L., Wuidart JM - **Nam** : Aigret Ph., Forthomme H., Saintviteux B., Wellin A. – **Lux** : Cornil JC.

La répartition des points :

R1.

80% des points seront attribués par les classificateurs durant la saison.

10% des points seront attribués via la fiche potentiel.

10% des points pour les critères imposés par le département (même répartition des critères que la saison 2016-2017).

R2.

70% des points seront attribués par les classificateurs durant la saison.

10% des points seront attribués par les formateurs.

10% des points seront attribués via la fiche potentiel

10% des points pour les critères imposés par le département (même répartition des critères que la saison 2016-2017).

Test théorique.

Celui-ci se fera de manière électronique en cours de saison.

Organisation : Hervé Forthomme